

## SEANCE DU 24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune dûment convoqué le 18 janvier 2017, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Jean Max MARTIN, Maire.

Présents : MM. MARTIN- PEROYS-ZANETTE-FARRE- Mmes CHAUMONT- KEROB-LE MOEL-MALARTIC- MM. DA ROS- GAVA- GUARDIOLA-

Absents : MM. JOUVE- OSSARD-

Secrétaire de séance : M. ZANETTE

Lecture faite, le procès-verbal de la précédente séance a été adopté à l'unanimité puis Monsieur le Maire a ouvert la séance.

### **DELIBERATION N° 01-2017 : Entretien du bourg :**

Monsieur le Maire explique que trois entreprises ont été consultées pour l'entretien du bourg. Seule l'entreprise Lescouzères a répondu. Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de l'entreprise de Monsieur Lescouzères, autorise Monsieur le Maire à signer l'offre.

### **DELIBERATION N°02-2017 : Dénomination des voies et numérotation des habitations :**

Le conseil municipal, après avoir examiné le devis présenté par Val de Garonne Agglomération, pour l'installation des poteaux indicateurs des voies d'un montant de 868.00€ H.T., et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à le signer.

### **POINT SUR LES TRAVAUX :**

Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire :

- De contacter les services des « Domaines » en vue de l'acquisition des terrains contigus au parking de la salle des fêtes, dans le mois.
- De lever la clause d'interdiction d'installation d'un commerce sur le terrain face à la Mairie de pouvoir envisager la construction d'un bâtiment à usage multiple, dans le mois.

Cimetière : le conseil municipal donne son accord pour étudier l'agrandissement de l'espace cinéraire.

Eclairage : le conseil municipal décide de faire intervenir le SDEE afin de régler les horloges du Bourg et de Sarrazin afin que tous les éclairages publics se coupent de minuit à 5heures du matin. L'intervention doit se faire rapidement, dans les 30 jours.

## COMMUNE DE LAGUPIE 24/01/2017

### QUESTIONS DIVERSES :

- Le conseil municipal :
  - Accepte la demande de Madame Baronnet pour utiliser le domaine public pour installer son fourgon épicerie le vendredi de 16h00 à 18h00 devant l'abri-bus en plus du dimanche matin de 8h00 à 10h00. Une convention sera établie.
  - accepte d'adhérer pour l'année 2017 à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Lot-et-Garonne (FDGDON47).
  - Demande à la commission voirie de convoquer Monsieur Serge Cadret afin de suivre pour d'éventuels travaux de rénovation ou de modification du planning d'interventions de Val de Garonne Agglomération
  - décide d'adresser un courrier à Monsieur Goffredo concernant l'état sanitaire de ses ânes et le manque d'entretien des abords de son terrain.
  - décide de rencontrer Monsieur Régis Martin pour connaître ses intentions de vente ou pas de son local commercial et de son habitation.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

Les délibérations, ce jour, portent les numéros 01-2017 à 02-2017.

Suivent les signatures